

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 46 (1949)  
**Heft:** 8

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

SOMMAIRE. — Neuchâtel, journée romande. — Congrès international, Amsterdam. — Conseils aux débutants, *M. Soavi*. — Allocution aux vétérans. — Pesées de ruches. — Stations d'observations, *J. Walther*. — Contrôle du miel, *J. Dietrich*. — Echos de partout, *P. Zimmermann*. — La ponte bourdonneuse de la reine, *W. Fyg*. — Maladie de la forêt. — Blocage du couvain, *Eug. Reymond*. — Miellée et miellat. — La page de la femme. — Bientôt, 30<sup>me</sup> Comptoir suisse. — Rapport de *M. A. Maistre*. — Extrait du rapport cours de montagne, *G. Froidevaux*. — Société romande d'apiculture, *Dietrich*. — Avis, *Ch. Thiébaud*. — Nécrologies : Frédéric Porret, Charles Richard, Dr Ch.-E. Perret. — Nouvelles des sections.



## Société Romande d'Apiculture



*Neuchâtel*

JOURNÉE ROMANDE 1949 . 4 SEPTEMBRE

Un lac assez ample pour que s'y marque la légère courbure du globe, un long train de collines basses et rectilignes puis — au-delà des terres que masquent ces collines — la cimaise bleuâtre des Alpes, voilà le décor ordonné et nuancé qu'apprécient les hôtes de Neuchâtel.

Dans un pareil décor, on ne pouvait que construire une ville princière ; Neuchâtel le fut et l'on éprouve un réel sentiment de respect du passé en voyant la silhouette palatine du Château et de la Collégiale, en parcourant les rues hautes avec leurs belles demeures aux linteaux historiés, aux frontons sculptés, aux grilles couronnées, ouvrant sur les jardins de style qu'on rencontre à tout bout de rue.

Pour le dire familièrement, Neuchâtel « a de la branche » et la vie de société y respire un ton de bonne compagnie qui se fait rare aujourd'hui dans le monde.

Grâce à certaines corrections fluviales qui, le siècle dernier, abaissèrent le niveau du lac et dégagèrent une vaste marge de terre en avant de la vieille cité, Neuchâtel a pu s'étendre à l'aise sans massacrer ses quartiers historiques. Il est vrai qu'un juste sentiment incite la ville à réserver les emplacements de choix aux écoles, aux musées et aux grands parcs. Ainsi, malgré le développement de ses industries, Neuchâtel reste avant tout un centre d'études qui assure à toute la vie locale la juvénile animation d'une cité estudiantine.

C'est dans ce cadre que la Fédération cantonale neuchâteloise, au nom de ses sections, vous invite à vous retrouver le dimanche 4 septembre prochain. Un programme simple, fait pour le plaisir de chacun a été préparé. Chacun aussi, nous en sommes certains, en remportera un vivant et agréable souvenir.

#### *Programme de la journée du 4 septembre à Neuchâtel*

Visite du Château et réception par le Conseil d'Etat.

Conférence par M. Jean Gabus, professeur et explorateur.

Repas en commun dans un des grands établissements de la ville.

Promenade en bateau à vapeur et collation à bord.

Dislocation le soir dès 18 heures.

*Prix de la carte de fête, fr. 12.—.*

Un horaire des communications par chemin de fer se trouvera imprimé au dos de la carte de fête.

Pour faciliter le voyage des participants, chacun voudra bien indiquer lors de la commande des cartes de fête, s'il fera le trajet par route ou par chemin de fer.

Les cartes de fête sont à commander jusqu'au 20 août au caissier de la Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture : *M. Charles Huguenin*, Raya 21, Le Locle. (Tél. (039) 3 17 65 - Compte de chèques IV b 1655).

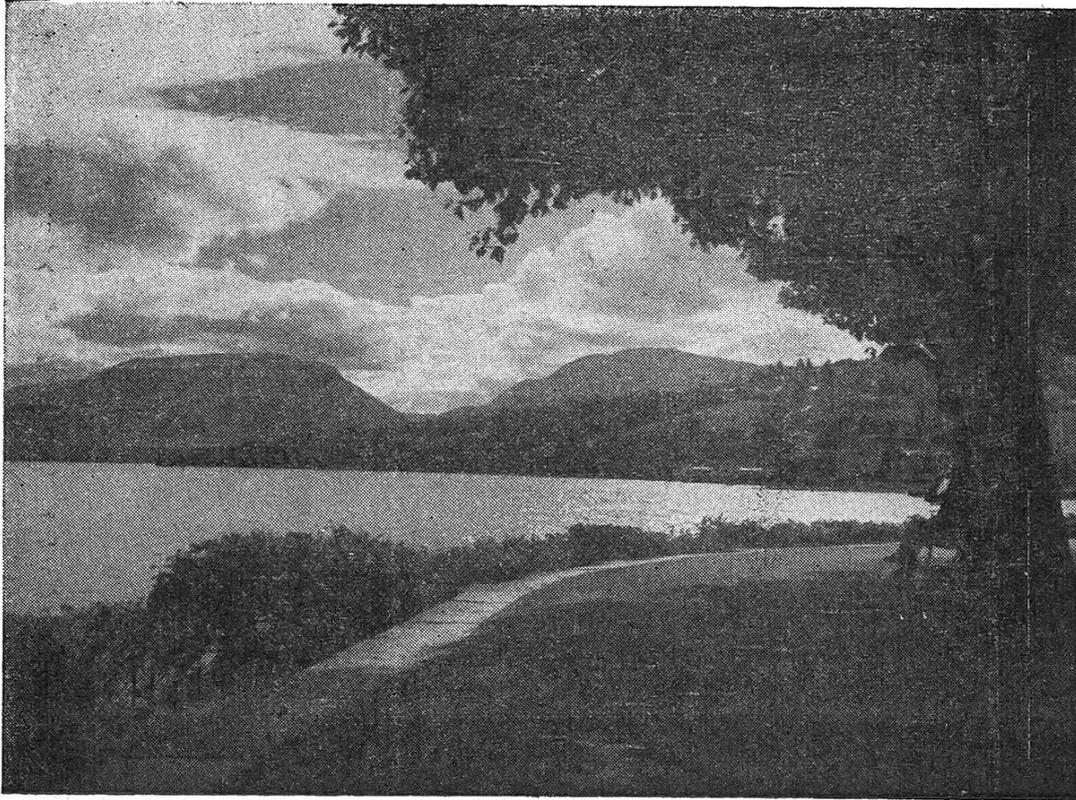
Pour nous permettre d'assurer à cette manifestation le maximum de réussite, nous vous recommandons d'observer le délai fixé pour le retrait des cartes de fête. Il importe que nous connaissions le plus rapidement possible le nombre de participants.

Cette journée aura lieu par n'importe quel temps, le programme pouvant être adapté même en cas de pluie par quelques modifications.

Le programme définitif paraîtra dans le *Bulletin* de septembre.

*Fédération cantonale neuchâteloise*

Le comité.



### **Congrès international d'apiculture, Amsterdam du 22 au 27 août 1949**

Voici quelques indications supplémentaires complétant les premiers renseignements parus dans le « Bulletin » de juillet au sujet du Congrès international de 1949 :

Il est possible de se rendre à Amsterdam soit par chemin de fer, soit par autocar. Par chemin de fer de BALE, voyage collectif (plus de 15 personnes), aller et retour en commun, 2<sup>me</sup> classe, fr. 94.55, de Bâle.

Départ le dimanche 21 août, à 18 h. 15. Arrivée à Amsterdam le lundi 22 août à 10 h. 30.

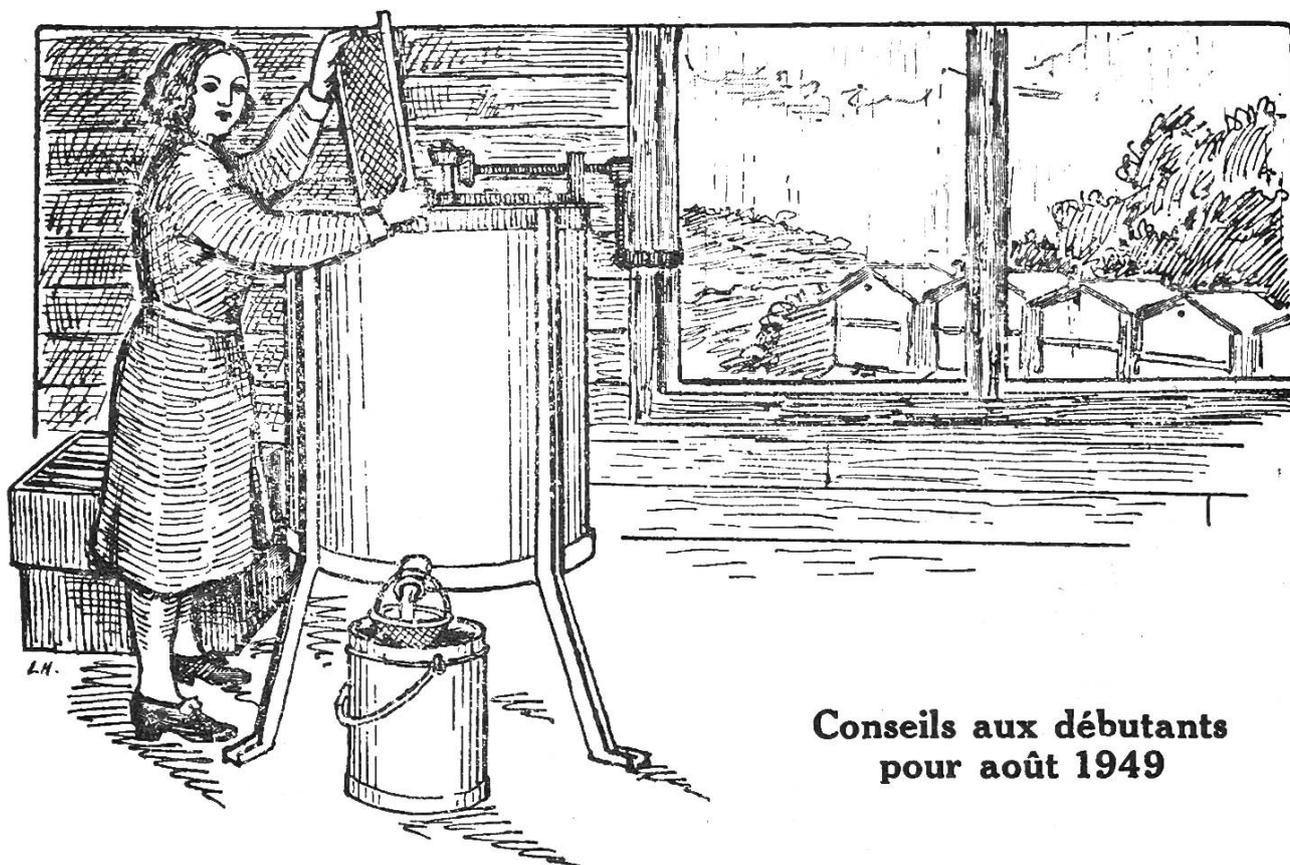
Etant donné la distance, seul un billet collectif de 2<sup>me</sup> classe entrerait en ligne de compte.

Retour le dimanche 28 août.

[ Prix du billet ordinaire, aller et retour, 2<sup>me</sup> classe fr. 108.80 ; 3<sup>me</sup> classe fr. 74.80, départ de Bâle.

Ceux que le voyage en autocar intéresse s'adresseront de suite à M. A. Lehmann, Beaulieustrasse 78, Berne, qui donnera tous les détails et pourra dire s'il est encore assez tôt pour s'inscrire.

*La rédaction.*



### **Conseils aux débutants pour août 1949**

A l'occasion d'une course, j'ai rencontré un vieux collègue et ami apiculteur. Après quelques paroles où il fut question de la pluie... qui se faisait désirer et du beau temps, il me lâcha cette phrase lapidaire : « N'empêche qu'il faut quand même avoir du cœur au ventre pour continuer à aimer et soigner ces bestioles qui ne nous procurent plus que des soucis. »

Eh bien, oui, mon cher débutant, il s'agit d'avoir « du cœur au ventre », car, c'est dans des années comme celle-ci que l'on reconnaît les apiculteurs, les « vrais de vrai ». 1949 aura été une année bien spéciale et les statisticiens pourront parler d'elle pendant longtemps. Ne bat-elle pas le record, depuis je ne sais quand, de la plus longue série sans une goutte de pluie ? 34 jours dans presque toute la Suisse ! N'a-t-on pas vu, ce printemps, le Léman (excusez-moi, amis Genevois) avoir les eaux si basses que, disait un pince-sans-rire, les poissons des rives commençaient à avoir soif ! Dans nos ruchers, année extraordinaire aussi. Que d'apiculteurs se plaignent de leurs essaims, souvent orphelins, de leurs jeunes reines qui, à peine en ponte, disparaissent on ne sait pour quelle cause, et de ces hausses qui, comme les bidons, restent

vides. Franchement, il faut bien les aimer ces petites bestioles pour ne pas être découragé et continuer à leur vouer tous les soins qu'elles demandent, car, mon cher débutant, plus la saison est déficitaire, plus nos avettes ont besoin de nous.

L'absence de récolte fait cependant que le travail au rucher devient difficile et que la moindre erreur, le plus petit manquement peut avoir de lourdes et néfastes conséquences. Il est indiqué de ne plus ouvrir les ruches pendant le gros de la journée, mais le soir seulement, afin de déjouer les fureteuses, toujours aux aguets. Toutes les opérations doivent être faites rapidement, une partie des cadres seulement étant découverte. Dès que l'on aperçoit que des pillardes arrivent, il faut se hâter de fermer la ruche, même si l'opération n'est pas terminée, car le pillage est bien trop dangereux pour le laisser même s'amorcer. Une fois établi, nos avettes s'y adonnent avec une telle ardeur, un tel acharnement, qu'il est fort mal aisé d'y parer. L'apiculteur qui en souffre est bien souvent le coupable ; s'il s'en aperçoit au début, qu'il repasse rapidement en mémoire les opérations qu'il a faites, vérifie s'il n'y a pas eu de négligence, oubli (ruche mal fermée, cadre avec provision ou arrosoir, bidon ayant contenu miel ou sirop oubliés près des ruches) et supprime rapidement les causes de cette effervescence. Cependant, quand le pillage dure depuis un certain temps, qu'il est devenu général, l'apiculteur est bien souvent débordé et tout le rucher peut être mis à mal. Il faut alors y couper court en fermant toutes les colonies au moyen de tirettes ajourées et ne les rouvrir que le soir afin de permettre à chacun de rentrer chez soi.

Que faire au rucher en ce mois d'août qui devrait encore nous donner de chaudes journées et quelques apports ?

Le plus pressant, mon cher débutant, si vous ne l'avez pas encore fait, sera de vérifier si toutes vos colonies sont pourvues d'une bonne reine. Cette année, particulièrement, les changements de reines ont très mal réussi, aussi le pourcentage des ruches orphelines est-il très fort. Une reine sera encore acceptée sans trop de difficultés pendant les premiers jours d'août, mais la réussite de cette opération sera bien compromise si vous attendez à la fin du mois. Et puis, ce sera trop tard pour redonner une mère à ces pauvres orphelines qui ne seront plus aptes à élever convenablement du couvain. Votre population comptera trop peu de jeunes abeilles pour passer avec succès le dur cap de l'hivernage. Donc, à vos ruches au plus tôt pour vous assurer que tout est bien en ordre de ce côté-là.

Vers la mi-août, les hausses devront être ôtées et une première visite nous dira quelle quantité de provision possède les colonies, si elles sont bien pourvues de pollen et ce qu'il en est de la ponte. Il est inutile de surseoir à cette opération, car plus on attend, plus

elle est difficile, compliquée, les abeilles devenant toujours plus agressives aussitôt que le nectar commence à manquer. N'oubliez pas, avant toute chose, d'enlever les cales mises pour donner de l'aération, d'abaisser et de rétrécir les trous de vol. Comme dans de nombreux ruchers, les corps de ruches sont presque secs, on profitera de retirer les rayons défectueux et de resserrer les colonies sur les cadres qu'elles occuperont pour l'hivernage.

Le manque de nectar provoque toujours un ralentissement de la ponte qui s'arrêtera d'autant plus vite que les provisions seront plus rares. Mon cher débutant, pour obtenir une belle cohorte de jeunes abeilles, capables de braver les rigueurs de l'hiver et d'assurer au printemps un plein épanouissement de vos ruchées, stimulez par un nourrissage copieux si les provisions manquent, plus mesuré si les ruches sont suffisamment pourvues. N'attendez pas septembre, car une fois la ponte arrêtée, vous parviendrez difficilement à la relancer normalement.

Gingins, ce 19 juillet 1949.

*M. Soavi.*

### **Allocution adressée lors de l'assemblée du 12 mars 1949 aux vétérans**

Chers membres vétérans,

Au nom de la Fédération romande d'apiculture, j'ai le plaisir de vous remercier d'avoir bien voulu accepter la traditionnelle invitation et de nous honorer de votre présence à cette assemblée, c'est donc sincèrement que je vous souhaite la plus cordiale bienvenue.

Vous, chers amis, qui avez à votre actif 35 et même 50 ans de fidèle dévouement à vos abeilles et toujours su garder un véritable esprit de sociétaire soucieux des intérêts de notre famille « La Romande », vous êtes, dans les circonstances actuelles un exemple plein de sagesse et de collégialité qui fait que tous les sociétaires ne manqueront pas de vous réserver toutes leurs amitiés.

Vous, chers vétérans, qui avez certainement emmagasiné un intéressant bagage apicole depuis la mise en ruche de votre premier essaim, en passant par toutes les études, les expériences heureuses ou malheureuses faites jusqu'à ce jour, vous possédez probablement dans vos agendas des notes soigneusement rédigées, pour les bonnes et les mauvaises années qui feraient revivre tout l'attachement que vous avez réservé avec tant de joie à certaines occasions, à vos avettes ; en conséquence, je ne doute pas que bien souvent, vous vous êtes fait un plaisir et un devoir de divulguer dans vos réunions, assemblées et spécialement entre amis, toutes les connaissances acquises en apiculture.

Tout à l'heure le modeste, mais tout de même tangible souvenir, dûment dédicacé, vous sera remis ; que celui-ci soit l'expres-

sion de la reconnaissance de la Société pour l'intérêt moral et financier que vous lui avez si fidèlement réservé durant ces longues périodes.

Je termine, chers vétérans, en formulant des vœux pour que la Providence veuille bien vous accorder encore de belles années de satisfaction dans vos ruchers et c'est dans ces sentiments qu'en mon nom, et tout spécialement au nom de notre belle famille de la Romande, je lève mon verre à votre bonne santé. *P. M.*

### Pesées des ruches sur bascules du 11 juin au 10 juillet 1949

STATIONS	Alt. m.	Augm. gr.	Dim. gr.	Augm. nette gr.	Dim. nette gr.	Journée la plus forte gr.	Date
Aire-Genève	365	1 100	—	1 100	—	—	—
Morges	390	950	150	800	—	—	—
Chêne-Bourg-Genève	390	11 000	—	11 000	—	—	—
Delémont	440	1 000	4 400	—	3 400	—	—
Neuchâtel	438	3 000	500	2 500	—	—	—
Chili-Monthey	450	4 550	2 300	2 250	—	500	17/6
Territet	474	22 450	900	21 550	—	2 500	21/6
Marnand	481	6 400	2 700	3 700	—	1 400	8/7
Autavaux	483	4 050	1 600	2 450	—	400	9/7
Bex II	500	4 550	2 750	1 800	—	550	2/7
Berlincourt	505	1 000	4 200	—	3 200	400	22/6
Cormondrèche	530	3 400	—	3 400	—	—	—
Cormondrèche	530	1 100	—	1 100	—	—	—
Senarclens	586	—	1 400	—	1 400	—	—
Vuarrenge	650	1 850	1 150	700	—	—	—
Rue (Fbg)	650	500	900	—	400	200	9/7
Valangin	655	6 300	300	6 000	—	1 500	6/7
Broc	729	3 900	800	3 100	—	350	28/6
Saicourt (J. B.)	750	2 500	500	2 000	—	400	7/7
Tavannes	760	1 950	1 900	50	—	300	21/6
Chézard	760	3 700	2 250	1 450	—	950	12/6
Savagnier (Ntel)	772	2 100	300	1 800	—	500	16/6
Coffrane	805	2 450	2 300	150	—	500	12/6
Orsières	900	25 650	—	25 650	—	8 600	3/7
Ste-Croix	1090	7 500	—	7 500	—	600	3/7
L'Etivaz	1144	6 900	1 700	8 600	—	1 300	10/7
Les Caudreys							
Le Sepey	1150	12 250	—	12 250	—	—	—
Rougemont	1170	9 000	500	8 500	—	1 200	10/7
Evolène	1378	7 100	—	7 100	—	—	—

### Stations d'observations

Cointrin-Genève, alt. 391 m., augm. 6200 gr. Température minimum 9, maximum 34 degrés. L'hydrographe a oscillé entre 34 et 106 %. Le baromètre entre 700 et 710 mmHg. Pluie 2 jours, 3

mm. — Châteauneuf, alt. 510 m., augm. 3400 gr. Température minimum 9,7, maximum 33 degrés. — Cernier, alt. 825 m., augm. 3600, dim. 1100, augm. nette 2500 gr. Température minimum 8,5, maximum 28 degrés. Le baromètre a oscillé entre 703 et 712 mmHg. L'hydrographe entre 30 et 96 %. Pas de pluie. — Le Locle, alt. 925 m., augm. 4500, dim. 1000, augm. nette 3500 gr. Température minimum 1,5, maximum 23,7 degrés. Pas de pluie.

Delémont, juillet 1949.

*Jos. Walther.*

### Contrôle du miel

Nous rappelons aux apiculteurs, membres d'une section de la Romande, qui désirent faire contrôler leur miel, qu'ils doivent s'adresser, sitôt le miel extrait, à leur président de section.

Le chef du contrôle soussigné tient à la disposition des sections le règlement du contrôle, les formulaires nécessaires, ainsi que les bocaux pour échantillons.

Le prix du miel reste le même que l'année dernière. (Voir *Bulletin*, numéro de juillet 1948).

*J. Dietrich, rue Grimoux 12, Fribourg.*



*Saviez-vous que...*

l'homme est également capable de sécréter de la cire. En effet, la peau humaine est recouverte d'une matière grasse qui a pu être isolée en traitant par l'éther de petits morceaux d'épiderme. La solution obtenue abandonne, après évaporation, un produit jaunâtre, solide, qui a la consistance et l'élasticité de la cire d'abeille.

*L'assemblée des délégués  
de la Société tessinoise d'apiculture*

L'assemblée des délégués de la S. T. A., présidée par M. C. Bellani, s'est tenue à Faido, le 18 mai dernier. La partie adminis-

trative a pu être liquidée le matin même et l'après-midi a été consacré à une promenade à travers les vastes forêts de pins et les prairies fleuries et parfumées de cette belle Léventine.

### *Congrès national des apiculteurs français*

Les apiculteurs français se réuniront en congrès national à Biarritz, du 28 septembre au 4 octobre. A cette occasion, sera organisée une exposition rétrospective des divers types de ruches existant en France.

### *Un S. O. S. de l'apiculture anversoise*

Depuis quelques temps, de nombreux apiculteurs de la région de Hoboken signalent une mortalité massive et alarmante parmi les abeilles. L'analyse de nombreux échantillons d'abeilles vivantes et mortes, faite par le laboratoire de l'Etat, démontre qu'on ne se trouve pas en présence d'une maladie connue des abeilles.

Une personnalité spécialisée dans les questions apicoles prétend que ce désastre serait dû aux émanations de produits toxiques s'échappant des cheminées de certaines usines.

Les ravages causés sont énormes. Des cas d'anéantissement complet des plus beaux ruchers sont signalés. Les colonies les plus fortes semblent souffrir les premières et le plus fortement dans le stade initial, et il est établi que les abeilles pourvoyeuses d'eau vont au devant de l'extermination la plus rapide.

D'après la direction du vent, c'est telle ou telle région qui est atteinte et les mortalités les plus fortes se manifestent par temps pluvieux.

### *A propos de la mort de Maurice Maeterlink*

Dans un précédent *Echos*, nous avons signalé la mort de M. Maeterlink, l'un des plus profonds penseurs et l'une des plus lumineuses intelligences de notre époque. Voici, tirées de la *Gazette apicole*, dans quelles circonstances a succombé l'auteur de la *Vie des abeilles*, dont le nom sera associé, pour l'éternité, à celui de l'insecte auquel il a consacré ces pages immortelles :

Un très violent orage éclata dans la nuit du 6 mai, au château d'Orlamonde, près de Nice et, quand, au matin, on pénétra dans sa chambre, le génial écrivain avait cessé de vivre. M. Maeterlink s'était récemment fracturé la jambe, mais le jour même de sa mort il avait encore pu faire une promenade dans sa propriété, se pencher sur ses ruches et respirer le parfum de ses roses. Rien ne laissait prévoir sa fin si proche.

Les obsèques, empreintes de la plus grande simplicité, ont eu lieu à Nice. Il a été ensuite incinéré à Marseille et ses cendres seront envoyées à Bruxelles.

### *L'apiculture en Italie*

Le nombre total des colonies d'abeilles atteignait 523,788 en 1947 contre 614,311 en 1928, accusant ainsi une diminution de 13 %. Ce sont les ruches primitives qui ont fait le plus gros déchet (68 %), alors que le nombre des ruches modernes présente une augmentation appréciable (45 %). Le nombre des apiculteurs subit une diminution parallèle passant de 112,912 en 1928 à 91,718 en 1947. (*Apicolore d'Italia.*)

### *Magellan et les abeilles*

Un parchemin conservé aux archives des *Indas en Sevilla* mentionne que parmi les provisions emportées à bord des bateaux formant l'expédition qui, placée sous le commandement de Magellan, était partie de Sanlucar de Barrameda, le 20 septembre 1519, se trouvait notamment du miel. N'est-ce pas là une preuve de plus que, dès l'antiquité, le miel était considéré comme un aliment de premier ordre. (*Gaceta del Colmenar.*)

*P. Zimmermann.*



## Documentation scientifique

### TRAVAUX DU LIEBEFELD

#### **La ponte bourdonneuse de la reine abeille et ses causes**

par *W. Fyg*, traduit par *P. Zimmermann*

(*Suite*)

Dans la spermathèque d'une reine mal fécondée, on ne trouve que peu de sperme, il en est de même chez une reine atteinte de ponte bourdonneuse due à l'âge. Dans ce cas, le reste du sperme contenu dans le réceptacle séminal forme souvent un petit nuage compact d'aspect laiteux et trouble. Fréquemment, les spermatozoïdes sont dégénérés. Mais comme les organes internes d'une reine âgée présentent des caractères particuliers qui font défaut

chez une reine jeune, il est donc facile de distinguer la ponte bourdonneuse due à l'âge, de la ponte bourdonneuse due à une mauvaise fécondation. Par contre, la spermathèque des reines atteintes de ponte bourdonneuse morbide renferme une quantité de sperme correspondant à celle d'une femelle normale de même âge. Au cours de leur dissection, il est même difficile de trouver quelques différences d'avec un animal sain, car il n'existe aucun signe frappant de maladie dans leurs divers organes. Cependant, il y a une particularité que *Leuckart* (8, p. 77) avait déjà observée. Si l'on détache le réseau de trachées qui enveloppe la spermathèque, on peut voir, à travers sa paroi transparente comme du verre, la masse de sperme qu'elle renferme. Alors que chez une reine saine, le sperme a une structure nuageuse qui est due à la réunion des spermatozoïdes en faisceaux, chez les reines atteintes de ponte bourdonneuse morbide, celui-ci ne présente cette structure qu'au début de la maladie et plus tard la perd complètement pour devenir finalement une masse homogène d'un aspect trouble et laiteux. Cette différence, bien que minime, mérite d'être relevée car l'homogénéité progressive du contenu de la spermathèque semble être en relation avec la dégénérescence des spermatozoïdes, c'est-à-dire avec la formation des spermatozoïdes en forme d'anneau. Bien que leur nombre varie d'une reine à l'autre, on a l'impression qu'au cours de la maladie, il a tendance à augmenter avec le degré de celle-ci. C'est cette constatation qui, au début, nous a fait appuyer la thèse de *Arnhart*, soit qu'il existe un rapport étroit entre la formation des spermatozoïdes enroulés et la ponte bourdonneuse morbide. Cette supposition est fautive, car il y a des cas de ponte bourdonneuse due à la maladie dans lesquels la spermathèque de la reine ne renferme pas de spermatozoïdes en forme d'anneau, mais des spermatozoïdes normaux. J'ai déjà cité ce fait en 1941 (5, p. 587) et je puis, sur la base de mes recherches, le prouver aujourd'hui. Sur les 244 reines atteintes de ponte bourdonneuse morbide que j'ai examinées au cours de ces cinq dernières années, 223 seulement (91,4 %) avaient des spermatozoïdes enroulés, les 21 autres (8,6 %) avaient des spermatozoïdes normaux. Nous voyons que la présence de spermatozoïdes en anneau, désignée comme typique par *Arnhart*, est certes fréquente, mais pas indispensable.

Ceci dit, voyons quelle est la cause de la ponte bourdonneuse morbide ? *Arnhart* pensait qu'elle était probablement due à un refroidissement puisque cette maladie apparaît principalement au printemps chez les reines à ponte précoce. Cette interprétation lui semblait logique, car il n'était pas sans ignorer qu'une reine fécondée devenait totalement ou partiellement bourdonneuse après un engourdissement par le froid. Effectivement, une température

inférieure à zéro degré C. et pendant plusieurs heures, est préjudiciable aux spermatozoïdes. Cependant, il est certainement faux de considérer ce fait d'expérience comme cause de la ponte bourdonneuse morbide, car je doute fort que dans une colonie normale, la température s'abaisse suffisamment pour causer du tort aux spermatozoïdes contenus dans le réceptacle séminal de la reine. De plus, l'explication de *Arnhart* se trouve être démentie par nos observations sur l'époque d'apparition de la ponte bourdonneuse morbide au cours de l'année. Sur 262 reines observées, nous avons trouvé :

Mois	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
Nombre de cas	0	1	23	87	50	33	26	31	10	1	0	0
En %	0	0,3	8,7	33,2	19,1	12,6	9,9	11,8	3,4	0,3	0	0

Ces chiffres montrent clairement que la ponte bourdonneuse due à la maladie n'apparaît pas seulement au printemps, mais également en été, c'est-à-dire à une époque où il est difficile de mettre le froid en cause.

Bien que je me sois efforcé, des années durant, de trouver la cause de la ponte bourdonneuse morbide, ce n'est qu'en automne 1947 que j'entrevis la solution de ce problème. Lors de l'examen de coupes microscopiques faites à travers les parois de la spermathèque de reines malades et grâce à l'emploi de méthodes spéciales de coloration, il m'a été possible de constater chez toutes les reines examinées des modifications dans la structure cellulaire de leur réceptacle séminal, modifications qui sont visiblement en rapport avec la maladie. Une description détaillée de ces modifications pathologiques m'entraînerait trop loin, aussi le lecteur voudra-t-il bien se contenter des quelques brèves explications suivantes, tout en s'aidant des trois tableaux de la fig. 2.

(*A suivre.*)

### **Maladie de la forêt ou mal noir**

Au moment où de nombreux apiculteurs s'inquiètent d'une mortalité subite des abeilles, nous pensons utile de donner les renseignements suivants :

Bien que l'apparition de miellat soit assez rare cette année, « chêne, bouleau, hérable, etc. », on a observé cependant bien des cas de mal noir. Les abeilles malades perdent un peu de leur poil et deviennent ainsi d'un noir brillant. De plus, elles sont incapables de voler et se traînent en tremblant sur la planchette de vol. Les colonies très malades doivent être légèrement dépeuplées, puis nourries au sirop de sucre ou avec du miel dilué.

Traduit de « La Blaque ».

*La rédaction.*



### Blocage du couvain

Pour l'apiculteur qui a des ruches qui essaient facilement, il est certain que le blocage du couvain, tel qu'il est décrit dans le *Bulletin* d'avril 48, est la solution la plus simple. Et, pour peu qu'il y ait de la meillée, c'est la récolte assurée.

J'ai fait l'expérience en 1946, année de misère, avec une forte ruche. Elle a donné 15 kg. de miel, tandis que quatre autres, qui se sont développées plus tard, n'ont donné que 9 kg. L'année dernière j'ai renouvelé l'expérience avec deux ruches. L'une a donné 17 kg. et l'autre 18.

Après l'opération, le corps de ruche proprement dit, se reconstitue suffisamment pour être à même de remplir une hausse ordinaire à la montagne. Lors de la première expérience, il n'y a pas eu élevage de cellules royales. En 1947, l'une des deux ruches en a élevé quatre, l'autre aucune. En conséquence, il faut visiter soigneusement tous les cadres une semaine après le blocage ou, si l'on aime mieux, « après la translation du couvain ».

Pour faire la translation du couvain, j'ai construit un corps de ruche spécial, 32 cm. de haut sans feuillures. Il est retenu par 4 listes de 5 cm. de large s'emboîtant sur le corps inférieur comme un chapiteau. La liste de derrière, fixée par une vis au milieu de la longueur, est pivotante, ce qui permet de passer un outil dessous pour décoller le corps supérieur qui fait fonction de hausse.

La translation du couvain permet de stimuler de bonne heure, sans risque d'essaimage, en tenant compte, bien entendu, des possibilités de retour de froid.

Encore un mot au sujet de l'agrandissement du nid à couvain. Je n'ai jamais rien lu et personne ne m'a jamais rien dit à ce sujet. Depuis quelques années, j'ai remarqué ce qui entravait le plus le développement de la ruche. Le fait est connu sans doute de la plupart des apiculteurs, cependant, je pense qu'il en est d'autres, moins expérimentés, qui l'ignorent. A la première visite à fond, on constate que le développement du nid, qui contient peut-être 4, 5 ou 6 cadres de couvain, est arrêté par un cadre de pollen à droite et un à gauche, même s'il y a au-delà des cadres pleins de nourriture. Ces cadres, garnis de pollen, font fonction de partitions. Il faut donc pour élargir le nid, mettre ces cadres sur les

bords et aussitôt les abeilles préparent les autres cadres pour la ponte. Si on néglige de le faire, la ruche ne se développera pas, mais elle essaïmera quand même ; de plus, elle sera trop faible pour faire une translation.

*Eug. Reymond.*

### **Miellée et miellat et l'hivernage des colonies**

Une nuit fraîche, survenant après une longue sécheresse, provoque parfois une exudation, appelée miellée, sur les feuilles de certains arbres, tels que les sapins blancs, parfois les rouges aussi, les pins, les peupliers, les chênes, les érables, les frênes, les platanes, les cerisiers, les framboisiers, les tilleuls, etc., etc.

Cette « *rosée de miel* » se dépose sur les feuilles et tombe souvent sur les arbustes qui entourent l'arbre.

*Le miellat* est produit par les excréments de petits pucerons qui absorbent le liquide sucré de certaines feuilles. Cette miellée et surtout le miellat produisent un miel inférieur mais assez abondant.

Bertrand, dans la « *Conduite du rucher* » attire l'attention des apiculteurs sur ces miellées d'été et d'automne qui proviennent de sucres de fruits ou de miellats de feuilles. Il déclare qu'ils sont moins sains pour l'hivernage que les miels de printemps ou que le bon sirop. Nous avons aussi fait ces constatations. Ces miels deviennent même tout à fait nuisibles lorsque les abeilles ont à subir des réclusions prolongées, parce qu'ils produisent dans leurs intestins des accumulations de matières fécales dont elles ne peuvent se débarrasser. Lorsque des corps de ruches en contiennent de grandes quantités, l'apiculteur a avantage à extraire ces mauvais miels pour les remplacer par du bon sirop.

*A. V.*



## **Tribune libre**

La rédaction laisse aux correspondants la responsabilité des opinions qu'ils y émettent

### **La page de la femme**

Bien souvent je me suis demandée pourquoi les soins donnés aux abeilles n'intéressaient que les hommes, alors que la femme est plus souvent à la maison.

Avec les machines agricoles modernes : je pense à la moissonneuse-lieuse, à la machine à arracher les pommes de terre, et j'en passe, là paysanne est soulagée.

La confection des javelles et l'arrachage au croc des « patates » étaient surtout des travaux réservés à la fermière. Loin de moi

l'idée de vouloir dire que nos paysannes n'ont plus rien à faire aux champs et que le travail à la maison n'est pas absorbant et pénible.

L'apiculture est la poésie de la ferme et, à nos jeunes paysannes, il leur faut aussi de la poésie. Si le bruit des casseroles et des seilles est monotone, le chant des abeilles est très gai, musique entraînante qui remet le cœur à la bonne place.

Et le travail dans la ruche : les œufs, les larves, les naissances, ramasser les essaims, préparer le sirop, les nourrir, observer les abeilles sur les fleurs du jardin, l'exemple continuel de l'ordre, du travail, de la propreté.

Et le produit du rucher, le miel, ce bon miel, si riche en vitamines. La gloire de la femme de la maison qui dépose, chaque matin, le pot de miel sur la table familiale. Et les réserves ?

S'il est vrai que l'apiculture ne nourrit pas l'homme de chez nous, pays au climat trop rude au printemps, cette branche accessoire n'est pas à dédaigner, car certaines années, la récolte est d'importance ; et qui est mieux placé que la fermière pour extraire le miel, soigner les bidons, remplir les bocaux et les expédier.

Mais il y a les piqûres ? Les abeilles ne sont pas si féroces et vous êtes patientes et savez être douces et calmes. D'ailleurs, avec un bon enfumoir, un voile et à la rigueur des gants, vous pouvez les affronter sans grand danger.

Quand on pourra mettre tous les jours, au petit déjeuner, le miel sur la table, le peuple suisse ne s'en portera que mieux.

*Une apicultrice.*

### **Bientôt, à Lausanne, un très brillant 30<sup>me</sup> Comptoir suisse**

C'est du 10 au 25 septembre 1949 — dans moins de deux mois ! — que la 30<sup>me</sup> Foire nationale de Lausanne ouvrira ses portes. Cette manifestation, on le conçoit, est déjà l'objet de préparatifs très poussés. Elle entend célébrer un anniversaire qui ne manque pas d'être glorieux pour la Suisse romande et désire mettre en valeur la production nationale, sous une forme singulièrement renouvelée et améliorée.

Dans le cadre de la participation, il est possible de souligner d'emblée que la Suisse entière sera présente à Lausanne, sous ses aspects les plus variés. Les exposants ont répondu en masse à l'appel de notre grande foire nationale d'automne, à ce point qu'il serait exclu de pouvoir admettre encore de nouveaux venus.

En septembre prochain, le public retrouvera, dans l'alignement normal des halles et des pavillons de la Place Beaulieu, les groupes multiples qui, dans leurs secteurs respectifs, mettent en valeur les produits et nouveautés du travail helvétique. Dans la Halle I,

échelonnés autour d'un village admirablement reconstitué, original et attrayant, ce seront les stands de l'organisation du bureau, du gaz, de l'électricité, etc. La Halle II, agréablement rafraîchie, connaîtra une ambiance élégante et aimable. La Halle III et les textiles bénéficieront d'une fort artistique décoration d'ensemble. Les Halles sud abriteront une exposition horticole d'une rare beauté, ainsi que les secteurs de l'économie domestique, le sport, le tourisme, la droguerie, l'alimentation, la pharmacie, la mode et la chaussure. Les Halles nord présenteront le chauffage, la chimie du sol, la construction, les fruits et légumes, le lait et ses dérivés, les arts et métiers, le machinisme agricole sous toutes ses formes. L'exposition du plein air, plus vaste que précédemment, disposera en particulier d'un ravissant chalet suisse meublé, dont la visite sera en elle-même une attraction.

Dans les halles d'exposition du bétail, ce seront les marchés-concours, fort attendus par tous les intéressés. Les jardins, entièrement transformés, soulèveront une admiration unanime. Au centre de la belle pelouse se dressera une splendide sculpture. Quant à la cour d'honneur, à l'entrée principale, elle présentera une exposition infiniment attrayante de l'édition des arts graphiques.

Il est clair que le 30<sup>me</sup> Comptoir suisse soulignera son brillant anniversaire par des attractions de haute valeur. En premier lieu, il nous est un plaisir d'annoncer l'ouverture d'un très beau *Pavillon de Hollande*, pavillon de l'amitié hollando-suisse, pourrait-on dire, qui jettera une note nouvelle dans la Foire nationale de Lausanne. Nous ne pouvons que nous féliciter de la présence et de la participation officielle des Pays-Bas à notre manifestation. En outre, le public portera une attention toute spéciale au *Pavillon des Animaliers de Paris*, groupe d'artistes sculpteurs et peintres, qui présenteront des œuvres d'une tenue exceptionnelle, aquarelles, dessins, peintures et sculptures consacrés aux animaux. Dans un jardin, les visiteurs admireront des lamas, des ânes nains, un léopard et, dans une belle volière, des aras, des inséparables d'Australie, etc. Enfin, un Pavillon spécial célébrera le 30<sup>me</sup> anniversaire du Comptoir suisse, par le rappel de son passé, ses réalisations actuelles et par les projets de son programme à venir. Le public y pourra admirer notamment les maquettes des futures constructions.

Devons-nous ajouter que de nombreuses journées spéciales seront organisées à Beaulieu ? Le *Pavillon des Animaliers* sera inauguré le 9 septembre déjà, le samedi 10 sera la *Journée de la presse et d'ouverture*. Une *Journée hollandaise* se déroulera le 13, suivie le jeudi 15 de la *Journée officielle*, à laquelle le Conseil fédéral sera officiellement représenté par M. le conseiller fédéral Rodolphe

Rubattel. Le samedi 17, en marge de la *Journée franco-suisse*, un superbe feu d'artifice sera tiré à Ouchy en l'honneur du 30<sup>me</sup> Comptoir suisse.

La Foire nationale de Lausanne sera, sous tous ses aspects, brillante et digne de l'anniversaire qu'elle célébrera. S. P.



### Rapport de M. A. Maistre, inst., Evolène

*Le beau temps est venu, ô petites avettes,  
Reprenez votre activité ;  
Butinez sur chatons, sur mignonnes fleurettes  
Nous prenons soin de votre santé.  
Voici vos infirmiers, inspecteurs de ruchers,  
Et le médecin-chef, votre Michel Luisier.*

#### SEANCE DES INSPECTEURS DE RUCHERS

à Sion, le 26 février 1949

##### *Introduction*

Au début de la saison apicole, il importe d'organiser la campagne de défense sanitaire. Aussi M. Luisier, inspecteur cantonal et chef de la Station d'entomologie, a-t-il invité magistrats intéressés à la branche et techniciens de l'apiculture, avec les inspecteurs des ruchers et leurs suppléants, à une importante assemblée consultative — un vrai conseil de guerre.

Etaient présents, à l'hôtel de la Gare : MM. Luisier, Thiébaud, Paul Meunier, Vomsattel, Lehner, Tabin, Maistre, A. Rithner, A. Berthod, H. Gaillard, C. Bertuchod.

A tous une chaleureuse bienvenue, spécialement à M. Thiébaud, venu tout exprès de Neuchâtel pour apporter ses précieux conseils.

Se sont fait excuser, pour raisons majeures, M. le conseiller d'Etat Troillet, M. le Dr Morgenthaler, MM. Valet et Moulin.

L'ordre du jour très chargé prévoyait notamment un rapport sur l'organisation de la lutte contre les maladies des abeilles, dans les années 1947-48, l'examen des rapports et des propositions présentés par les inspecteurs, la préparation d'une circulaire envoyée, comme l'année dernière, à tous les apiculteurs du canton.

La séance, ouverte avant dix heures, a duré jusqu'à 18 h. 40, sauf une brève interruption au repas de midi pris en commun, pendant lequel les conversations ont porté sur l'inépuisable sujet, toujours le même, entre apiculteurs. La discussion, abondamment nourrie, fut dirigée avec ordre et vigueur par M. Luisier ; tous y prirent une part active, chacun défendant son point de vue, apportant sa contribution ; tous nous inclinant devant la riche expérience et le sens pratique de M. Vomsattel.

Votre chroniqueur ne saurait relever pour chaque orateur la valeur de toutes les idées émises ; il s'efforcera de concilier les opinions qui se heurtent et parfois ainsi se complètent ; d'harmoniser des observations toutes différentes suivant le lieu et le temps où elles sont faites, suivant les dispositions

de la ruchée et les moyens de l'observateur ; de grouper enfin les idées qui se rapportent au même objet.

### I. CAMPAGNE 1947-48

A l'arrivée de M. Luisier à la Station d'entomologie, le 1er mai 1947, un monceau de lettres attestait le mécontentement des apiculteurs contre le peu d'activité de la dite station qui, pour raisons diverses, avait relégué les abeilles à l'arrière-plan.

Ces réclamations — il en parvint au Conseil d'Etat, comme aussi à telle éminente personnalité — ces réclamations appelaient une enquête. Elle fut faite auprès de 200 apiculteurs pour connaître leur mentalité et la situation de fait.

Chez plusieurs, disons chez beaucoup d'éleveurs d'abeilles, on doit constater l'âpreté au gain, le souci pécuniaire immédiat, et non l'amour de l'abeille, ni l'admiration des merveilles de la nature ou la curiosité scientifique. Rien d'étonnant, dès lors, qu'il leur manque les connaissances élémentaires sur les mœurs de l'abeille et les conditions de son développement ; qu'on ne voie pas l'esprit de suite et la continuité dans l'exploitation. Parmi ceux-là se recrutent les sauvages qui ne font partie d'aucune société ; on les connaît étroits, égoïstes, cachottiers, jaloux de quelques bribes de technique apicole qu'ils ont acquises comme à la dérobee ; d'ordinaire, c'est chez ces apiculteurs négligents et malpropres qu'on trouve les pires foyers d'infection et le plus de difficultés d'assainissement.

Les apiculteurs doivent former une grande famille avec un large esprit d'entraide et de solidarité ; une confiance mutuelle désintéressée, une surveillance réciproque amicale et acceptée constituent le meilleur des cordons sanitaires. Ainsi le comprennent nos collègues du Haut-Valais avec une admirable discipline ; voilà pourquoi ils sont arrivés à purger presque tous les foyers de maladies.

\*

Il y a lieu de signaler d'autre part, un malaise qui existe entre les apiculteurs de la plaine et ceux de la montagne.

Ceux-ci voient de mauvais œil de gros ruchers s'installer près des leurs au début de la récolte ; ils tolèrent mal cette arrogance de loups ravisseurs qui viennent prendre la meilleure part de l'un des rares avantages qu'ils peuvent retirer sur un sol ingrat ; ils redoutent le pillage de leurs colonies plus tardivement développées, ainsi que le danger des contaminations infectieuses. N'ayant pas le cœur de recourir à des procédés énergiques qui enlèveraient à l'estivant importun toute envie de revenir, ils réclament une protection légale.

L'apiculteur de la plaine poursuit un double but : avoir des abeilles pour la complète fécondation des arbres et les placer en montagne pour avoir du miel. Le déplacement des colonies se justifie par la dépopulation des ruchées au moment du traitement des cultures par les insecticides, tant qu'on n'aura pas trouvé des remèdes inoffensifs pour l'abeille, quant à la composition et au dosage, ni appliqué une réglementation de ces traitements, qui assure une efficace protection à la brune ensemenceuse de nos productions fruitières. Du fait qu'aucune loi cantonale ou fédérale n'a jamais prévu une disposition quelconque concernant la pratique de l'apiculture pastorale, l'apiculteur entend se mouvoir à son aise, chercher son profit là où des possibilités lui sont offertes, sans souci d'égards à un grincheux voisin.

Dans le but d'examiner à fond les moyens de concilier ces intérêts opposés, l'idée a germé de créer un conseil mixte pour le Valais romand, choisi par égales parts entre les deux éléments en conflit.

Entre temps, la Station d'entomologie, responsable de la protection sanitaire des ruchers, a confirmé un arrêté plus ancien soumettant à une autorisation sur certificat de santé, tout déplacement de colonies et fixant de plus aux ruchers estivants une marge précise entre la date d'introduction et celle

du départ. Au 25 mai, les colonies de montagne peuvent avoir acquis leur plein développement, et, dès le 15 août, le nourrissage doit commencer sans risque de pillage.

Personne, que nous sachions, ne s'est insurgé contre cette discipline réglementaire qui tient compte des intérêts de tous les apiculteurs. Cependant les frais résultant des inspections préalables à toute autorisation de déplacement de colonies, tant pour les apiculteurs de la montagne qui voudraient descendre en plaine leurs ruchées pour obtenir un développement plus précoce, que pour ceux de la plaine qui montent les leurs en vue d'un rendement plus substantiel, ne sauraient plus être prélevés sur le crédit accordé par l'Etat, dans le but de lutter contre les maladies des abeilles ; ils seront supportés par les intéressés eux-mêmes.

Le crédit de l'Etat, porté en 1948, de fr. 2500.— à fr. 4000.—, est destiné à un travail plus intense de prophylaxie et d'assainissement des ruchers. C'est nécessaire, car des foyers de loque américaine existent encore dans le Val d'Anniviers et à Fully ; la loque européenne se trouve à Täsch et dans la vallée du Trient ; ces régions resteront sous ban en 1949. L'acariose sévit dans une multitude de foyers au Bas-Valais ; le mal est trop répandu pour songer à circonscrire les régions infestées. Une campagne collective de tous les apiculteurs doit être poursuivie, tenace, jusqu'à résultat tangible et définitif.

L'insidieuse loque européenne fut étudiée sur place à Châtelard, durant les mémorables journées du 12-et du 13 juillet 1947 ; des rapports furent publiés à ce sujet dans la *Terre Valaisanne* et dans le *Bulletin d'Apiculture* No 5.

En 1948, la Station voua un soin spécial au service d'information et de vulgarisation sur la technique apicole et sur les maladies des abeilles. Elle mit à la disposition des apiculteurs, au prix de 50 ct., la petite brochure de M. Valet ; trop peu en profitèrent. La Société du Haut-Valais distribua gratuitement à ses membres une brochure de M. Leuenberger, sur le même sujet. Une rubrique apicole fut ouverte dans la *Terre Valaisanne* ; mais le contenu en fut abrégé à la demande de la rédaction.

Une circulaire datée du 1er mars 1948, fut adressée à tous les apiculteurs. Elle contient des notes sur la conduite du rucher, sur les traitements des maladies les plus fréquentes, des dispositions administratives de surveillance et de déplacement. Plus de 300 apiculteurs en demandent la réédition en 1949.

Des mesures sévères ont été prises quant au transport et au commerce des abeilles. Trois apiculteurs se sont vus frappés de 500 francs d'amende pour transports clandestins. Un questionnaire fut rempli par ceux qui pratiquent la pastorale, ce qui prévint toute difficulté d'ordre sanitaire et d'ordre civil.

Des propositions sont examinées en vue d'éliminer les « sauvages », d'établir avec les sociétés d'apiculture une collaboration plus étroite, notamment dans le choix, la formation et le concours effectif d'un « homme de confiance » dans chaque commune. Une participation pécuniaire de la part des sociétés est aussi envisagée pour assurer l'application et le contrôle des traitements.

(A suivre.)

## **Extrait du rapport du cours de montagne en 1948**

### **Section des Franches-Montagnes**

Le cours commença les 22 et 23 mai, au Noirmont, se poursuivit les 12 et 13 juin, à Saignelégier et aux Rouges-Terres, les 24 et 25 juillet à Les Bois et Saignelégier et se termina les 28 et 29 août à Noirmoit et Montfaucon.

Tout d'abord, il n'a pas été possible au comité du cours d'organiser des journées entières de travail, les moyens de transport dont nous disposons aux F.-M. ne nous l'ont pas permis. Puis, nous avons jugé utile de n'avoir recours qu'à un seul conférencier, ceci afin d'assurer une suite logique et éviter des répétitions dans l'exposé des sujets. Nous nous sommes adressés à M. Valet, membre du comité central. Ce choix se révéla excessivement

heureux et M. Valet s'est acquitté de sa tâche à la pleine satisfaction du comité et des participants. Ses cours et conférences, présentés de façon méthodique, dans un langage d'une parfaite clarté et accessible à chacun, furent suivis avec attention et se terminèrent par des discussions nourries, objectives, et toujours animées du meilleur esprit. Les novices ont fait ample provision de connaissances nouvelles pour eux et il restera quelque chose de profitable pour chacun des auditeurs.

Des travaux pratiques, rationnels, ont été exécutés dans différents ruchers. Les présentations de tableaux, photos, projections et films, ont illustré de façon parfaite les sujets traités. Le but que poursuit la création de ce genre de cours a été largement atteint chez nous. Au nom de tous les participants, il est de notre devoir de remercier très sincèrement M. Valet pour son dévouement et son brillant travail. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir assuré le succès du cours de montagne de 1948.

#### *Sujets traités*

1. L'abeille de mars à mai. Théorie et pratique.
2. L'abeille à travers les âges. Anatomie et physiologie de l'abeille (tableaux).
3. Mœurs des abeilles. Maniement.
4. Renouvellement naturel des reines. Renouvellement artificiel. Choix des reproducteurs. Travaux pratiques aux ruchers.
5. Emplacement du rucher. Pavillons, ruches en plein air. Législation apicole. Assurances. Sociétés.
6. Technique de l'élevage des reines. Méthode Alley. Travail et matériel présenté par M. G. Fröidevaux. Visites de ruches, hausses pleines de miel
7. La récolte et les soins au miel, valeur matériel, contrôle, vente, prix.
8. La mise en hivernage, pillage.
9. Apiculture et arboriculture. Conférence et films. Abeilles et arboriculture. Fleurs cultivées.
10. Maladies des abeilles : a) du couvain (loque eur. et amér.) ; b) de l'abeille adulte (acariose, noséma, etc.)

### **Société romande d'apiculture**

#### *Procès-verbal de la séance du comité central tenue à Martigny le 12 mai 1949*

La séance est ouverte à 11 heures par M. Gapany, président. Membres du comité au complet, sauf M. Zimmermann qui se fait excuser. Le soussigné est chargé de prendre les notes utiles à la rédaction du procès-verbal.

*Procès-verbaux des dernières réunions.* — Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du CC du 12 mars, celui de l'assemblée des délégués du même jour et du procès-verbal de la séance de bureau tenue à Gingins, le 7 avril 1949.

*La Fribourgeoise* ayant fusionné avec *L'Abeille Fribourgeoise*, c'est la section *Grandson-Pied-du-Jura* qui est désignée comme vérificatrice des comptes.

Seule la section de Martigny désire faire l'acquisition des quelques insignes pour vétérans. Dans ces conditions, il est décidé de différer notre commande à Huguenin, afin d'éviter des frais inutiles.

Ces trois procès-verbaux sont acceptés avec remerciements au secrétaire.

*Union suisse des Paysans.* — La 31<sup>me</sup> assemblée des délégués aura lieu le 17 mai 1949, à Berne. Le président invite les membres du CC., libres ce jour-là, à s'y rendre.

*Association romande des apiculteurs-éleveurs.* — M. P. Zimmermann est désigné comme délégué de la Romande au comité central de cette association.

*Insémination artificielle.* — M. Curty, à Yverdon, nous offre son appareil d'insémination pour le prix de fr. 800.—, loupe binoculaire comprise. La ques-

tion est renvoyée à une séance ultérieure ; M. Zimmermann étudiera la chose et fera des propositions au CC.

*Stock de miel.* — La Fédération valaisanne des sociétés d'apiculture a encore un stock de 5000 kg. de miel à écouler. Le président donne lecture d'une lettre de M. Lehmann, président de la DSBF, se rapportant à ce sujet et dans laquelle il constate qu'en 1948 *un seul* apiculteur valaisan a fait contrôler sa récolte. Moralité : Faites contrôler votre miel, la vente en sera facilitée.

*Diplômes.* — La section de la Béroche demande que le format du diplôme concours de ruchers soit réduit. Il est décidé d'épuiser le stock existant et de mettre au concours, par la voie du *Bulletin*, un nouveau projet.

*Concours de ruchers - Cours de montagne.* — Le président donne lecture d'une lettre de la section de Lausanne concernant l'organisation du Concours de ruchers. Il est décidé de finir la série sur la base actuelle et d'apporter, en temps voulu, des modifications au règlement. La question de l'observateur est en tout cas écartée.

*M. L. Goffinet* demande des précisions concernant le cours de montagne 1949 qui sera donné à la section *Ajoie et Clos du Doubs*. M. Valet est chargé de faire le nécessaire. Les *Montagnes neuchâteloises* aimeraient avoir le cours de montagne en 1950, ce dont prend bonne note le CC.

*L'Abeille Fribourgeoise*, société d'apiculture du district de la Sarine, tel est le nom de la nouvelle section constituée par la fusion de La Fribourgeoise et de L'Abeille. En principe, cette nouvelle section est admise comme section de la Romande. La ratification sera proposée lors de la prochaine réunion des délégués.

*Fête de la Romande.* — La Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture se charge de l'organiser. Merci d'avance et bon succès.

*Bascules.* — M. Schenkel a envoyé une bascule à M. Soavi pour le prix de fr. 70.—. M. Walther est chargé de commander, pour M. Meunier, une balance chez Guérig à Payerne.

*Divers.* — M. Thiébaud présente un travail sur la flore.

M. Valet soulève la question du Congrès international d'apiculture qui se tiendra à Amsterdam du 22 au 27 août ; il est chargé de remplir le questionnaire qui nous a été adressé. La participation de la Romande reste encore à étudier.

*Effectif.* — M. Soavi annonce 6233 membres à ce jour.

La séance est levée à 17 h. 05. *Un membre du comité : Dietrich.*

## Avis

Le conseil d'administration de la Caisse cantonale d'assurance mutuelle obligatoire contre les maladies des abeilles de la République et Canton de Neuchâtel porte à la connaissance des inspecteurs cantonaux et des apiculteurs neuchâtelois, le décès de M. le Dr Charles-Emile Perret, inspecteur en chef.

En 1937, le Dr Ch.-E. Perret avait été nommé inspecteur en chef à la suite du décès de M. Huguenin du Locle.

Il a pris sa tâche très au sérieux et ses connaissances scientifiques l'ont aidé dans son travail.

Notre conseil d'administration a estimé M. Perret, tant comme inspecteur en chef que comme apiculteur et comme ami. Il regrette son départ et présente à sa famille ses sincères condoléances.

L'adjoint de l'inspecteur en chef, M. Porret Henri, de Fresens, est nommé inspecteur en chef et M. Roulier André, de Gorgier, adjoint.

Cormondrèche, le 20 juillet 1949.

Le président : *Charles Thiébaud.*

## † Frédéric PORRET

Une nombreuse assistance accompagnait à sa dernière demeure, en mai dernier, Frédéric Porret, arrivé à 83 ans, au terme de son voyage terrestre. Peu de vies ont été pareillement marquées par l'adversité.

Frédéric Porret était l'aîné de onze enfants, dont les parents exploitaient un domaine de campagne. A 15 ans, il a déjà des abeilles. A 17 ans, le destin commence à frapper au moment où, occupé avec son père à chabler des longs bois, il est douloureusement meurtri par l'un d'eux. Les quelques heures qu'on lui donne encore à vivre, alors que le médecin ne voulait même pas intervenir, se transforment en une longue et douloureuse épreuve. Tel un jeune arbre plein de sève mutilé, le jeune Frédéric ne saurait mourir. Une année plus tard, pour la première fois, il descend au jardin. Ce contact avec la nature fut si violent qu'il s'évanouit. Dès lors, infirme pour la vie, il devait s'adapter à de nouvelles conditions et s'organiser pour l'avenir. Quelques années plus tard, la mort subite du père de famille plonge celle-ci dans des conditions difficiles. De nouveau Frédéric prend la barre en main. L'exploitation subsistera grâce à sa maturité précoce, son sens d'organisation et sa fermeté. A côté de l'apiculture qu'il développe, il ouvre un magasin d'épicerie qui aidera la famille à subsister. Beaucoup plus tard, quand frères et sœurs auront une situation, il songe à fonder un foyer où quatre enfants virent le jour, puis se développèrent chacun selon ses goûts, sous sa grande sollicitude, sa compréhension et ses bons conseils. Alors que tout semblait devoir bien aller un incendie, dû à l'imprudence d'enfants, détruit en partie la maison. Tant d'épreuves dans une vie et tant d'obstination à les vaincre calmement, ne peuvent qu'aider à former des caractères bien trempés pour la vie.



Les connaissances en apiculture furent heureusement complétées par des A. Woiblet, Bertrand et Dadant. Rapidement, il se fit aussi un nom. On a recours à ses conseils, à ses produits d'élevage, car de bonne heure, il comprit que la sélection peut donner de bons résultats en apiculture. Depuis des dizaines d'années, il consigne toutes ses obser-

vations, de sorte qu'il laisse à ses enfants des notes utiles et précieuses.

Son fils aîné se découvre aussi le goût des abeilles. Les conseils du père infirme eurent bientôt formé cette jeune nature, si bien qu'au sortir de l'école le fils et le père s'associent pour exploiter le rucher et le transformer rapidement en un établissement d'apiculture dont le nombre de ruches varie de 100 à 200. La renommée de cet établissement passe rapidement le cadre de nos frontières. De beaucoup de pays d'Europe et d'outre-mer, des sommités apicoles tiennent à venir à Fresens pour voir cet établissement dont on parle et qui régulièrement se voit décerner les plus hautes récompenses.

Ce fut pour Frédéric Porret un grand bonheur, malgré sa modestie, que de pouvoir contempler le résultat de sa vie honnête et pieuse. Dans les dernières heures de son existence, alors qu'il sentait que la vie le quittait, il sut donner encore à chacun de ses proches la confiance dans l'avenir, telle qu'elle restait en lui, pour franchir le seuil de l'Au-delà.

Que sa famille trouve ici encore les sentiments de profonde sympathie de tous les apiculteurs qui le connurent.

*tm.*

## † Charles RICHARD

Jeudi 26 mai, jour de l'Ascension, une foule nombreuse rendait les derniers honneurs à Charles Richard, cordonnier, vigneron et apiculteur à Rances, décédé après une longue maladie dans sa 78<sup>me</sup> année. Le Père Richard, comme il était coutume de l'appeler dans la section d'Orbe, était l'un de nos vétérans. Toujours assidu à nos assemblées, plein de finesse et d'esprit, il avait souvent le mot de la fin. Avec quelle fierté et quelle joie n'avait-il pas reçu le gobelet des vétérans. Son rucher, toujours conduit avec amour, faisait plaisir à visiter et il faut le dire, c'était aussi pour Charles Richard une joie de présenter ses chères abeilles et faire admirer de belles hausses, sa réserve de reines en ruchettes où il avait l'art de faire construire de belles sections. Encore ce printemps, le Père Richard avait fait l'acquisition d'une reine pour remplacer une majesté qui ne donnait pas satisfaction. Ainsi, jusqu'au bout, il s'est intéressé à ses chères abeilles. La maladie ne lui a pas laissé voir la si mauvaise saison apicole de 1949. Nous présentons à sa famille l'expression de notre profonde et sincère sympathie.



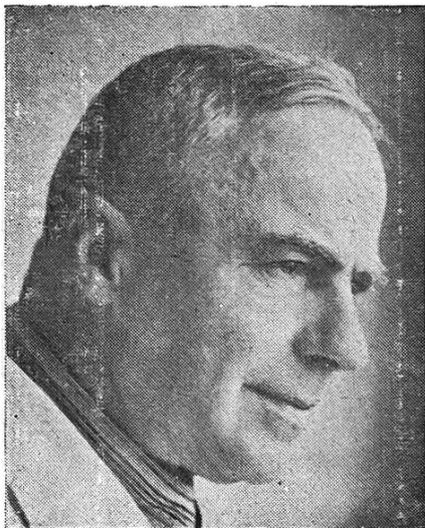
E. V.

## † Docteur Ch.-E. PERRET

A l'hôpital du Locle, décédait à l'âge de 62 ans, le 27 juin, notre ami Charles-Emile Perret.

Après deux interventions chirurgicales, la mort a eu raison de sa solide constitution.

Enfant du Locle, il suivit les classes de la ville et obtint son brevet d'instituteur. Les sciences naturelles l'attirent et après avoir obtenu sa licence, il enseigne au gymnase de la Chaux-de-Fonds. Plus tard, une brillante thèse sur la faune du lac des Tailières lui donne le titre de docteur ès sciences naturelles.



Son goût prononcé pour l'étude de la nature, devait en faire un ami des abeilles. Ses connaissances approfondies concernant tout spécialement les maladies des abeilles, firent de lui un inspecteur cantonal de grande compétence. Le *Bulletin*, dans ses « petites archives scientifiques », a reproduit différents travaux exposés avec beaucoup de clarté. Les maladies du butinage ont, en particulier, suscité l'admiration des lecteurs. Président de la section des Montagnes Neuchâteloises, puis membre adjoint du comité durant de nombreuses années, M. Perret fut une personnalité marquante dans les différents milieux

apicoles car, ce fut un caractère dans le plein sens du terme.

Une voix forte et convainquante s'est éteinte ; une plume habile s'est

posée ; une sympathique physionomie a disparu ; un ami n'est plus. Oui, la section des Montagnes Neuchâteloises est en deuil. Elle sympathise à la douleur de la famille éprouvée en lui réitérant, ici, ses sincères condoléances.

G. M.

### **Côte neuchâteloise**

Séance le dimanche 7 août, à 14 h. 30, à Nods, rucher de M. Häny.

Transport Neuveville-Nods et retour par car postal. Assurer sa place en s'inscrivant chez le président G. Béguin, Petit Catéchisme 24, Neuchâtel, jusqu'au 7 août. Tombola.

*Le comité.*

### **Montagnes neuchâteloises**

*Communication.* — Le temps magnifique de ces dernières semaines nous a permis de nous rendre en famille au rucher de M. Jean Donzé, à la Sombaille, sur la Chaux-de-Fonds, le dimanche 10 juillet. Ce jeune apiculteur enthousiaste, aidé par un ami passé maître dans l'art apicole, nous montra une dizaine de belles ruches D.-B. neuves, fabrication Lienher, bien peuplées, dans les hausses desquelles se trouvaient quelques beaux rayons de miel, fait plutôt rare cette année. 15 ruchettes de fécondation peuplées complètent ce rucher qui, situé dans un endroit charmant, fera la joie de son propriétaire. Nous lui souhaitons plein succès et lui présentons tous nos remerciements ainsi qu'à son épouse.

Pour compléter notre série de rencontres, nous donnons rendez-vous à nos collègues apiculteurs le samedi 20 août, à Belle-Roche, au rucher de M. Henri Matthey, inspecteur apicole. Sujet : *Préparation à l'hivernage et traitement préventif de l'acariose.*

*Le comité.*

### **Société genevoise d'apiculture**

Réunion amicale lundi 8 août à 20 h. 30 au local : rue de Cornavin 4.

Sujet : *De l'influence du mode de nourrissement sur les troubles digestifs de l'abeille.* (Etude du Dr Moreaux).

### **Section des Alpes**

*Course d'été.* — Elle aura donc lieu le dimanche 7 août, en cars. But : CHAMPEX. Horaire : *Aller*, 7 h. 40, départ de Vevey, place devant la gare ; 8 h., départ Villeneuve ; 8 h. 20, départ Aigle, Place du Marché ; 8 h. 40, départ Bex, devant le temple.

*Retour* prévu de façon à assurer les correspondances à tous les trains secondaires.

Dîner tiré des sacs ou dans un restaurant de la station.

Suivant le temps, brève excursion au Val d'Arpette, puis, au retour, traversée des Gorges du Durnand.

Les cars sont commandés à Montreux-Transports pour le nombre de places retenues par inscriptions, rien de plus.

*Le comité.*

### **Fédération jurassienne des sociétés d'apiculture**

Nous informons les retardataires que nous préleverons incessamment, contre remboursement, la prime d'assurance contre les maladies des abeilles.

Nous leur recommandons, afin de faciliter le travail du caissier et de s'éviter les frais de remboursement, de se libérer en versant leur dû, 30 ct. par colonie, au compte de chèque du caissier IV b 1398.

*Le caissier.*